

Règlement Sportif de Ski Sport Adapté

Règlement applicable jusqu'au 31/08/2013

(Modifié le 24 octobre 2011)

Règlement Sportif Ski

Sommaire

Article 1 : Règles communes à toutes les compétitions de Ski

p 6

A. Compétitions départementales, régionales, nationales	p6
B. Compétitions internationales	p6
C. Types de compétitions de ski	p6
D. Les niveaux techniques dans les divisions	p 7
E. Les éléments spécifiques aux épreuves	p7
F. Publication des résultats	p7
G. Réclamations	p7
H. Résultats	p7
I. Equipements	p 8
J. Réunion des chefs d'équipe	p8
K. Droits et devoirs des chefs d'équipe et entraîneurs	p8
L. Catégories d'âge, classement	p 9

Article 2 : Ski Alpin

p 10

A. <u>Règlement spécifique pour un Championnat de France</u>	p10
a) <i>Modalités de déroulement des vérifications de niveaux avant une course</i>	p10
b) <i>Récapitulatif technique par niveaux :</i>	p 11
• Division 1	p12
• Division 2	p 14
• Division 3	p 16
c) <i>Organisation des courses</i>	p 18
1. <i>Les ouvreurs</i>	p18
2. <i>Organisation des manches</i>	p18
3. <i>Le départ</i>	p18
4. <i>Retards au départ</i>	p19
5. <i>L'aire d'arrivée</i>	p19
6. <i>Appareils de chronométrage</i>	p 19
7. <i>La ligne d'arrivée</i>	p20
8. <i>Passage de l'arrivée</i>	p20
9. <i>Réclamations</i>	p20
B. <u>Organisation d'un Championnat</u>	p 21

Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en ski alpin

10. <i>Les responsables de la compétition</i>	p 22
11. <i>Le responsable des pistes</i>	

12. Rôle des juges de portes	
13. Placement des portes	p 23
14. Le responsable des juges de portes	
15. Le responsable du chronométrage	
16. Le juge au départ	
17. Le juge à l'arrivée	
18. Le responsable du service d'ordre	
19. Le responsable du service médical	p 24
20. Le responsable du matériel	
21. Le rôle de l'entraîneur	
22. L'arbitre	
23. LE DT	p 25
24. Le traceur	
25. Le secrétaire de course	
26. Le jury	p 26
27. Ordre de départ dans chaque catégorie	p 27

Article 3 : Ski de Fond

p 28

A. Règlement spécifique pour les championnats de France

p 28

a. Récapitulatif technique par niveaux

p 28

- Division 1 p 29
- Division 2 p 30
- Division 3 p 31
- Relais p 32

b. Organisation des courses et des championnats de France

p 33

- 1) *Récompenses - Attribution des titres* p 33
- 2) *Chronométrage électronique* p 33
- 3) *Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale* p 34
- 4) *Le comité d'organisation et ses devoirs* p 35
- 5) *Le jury* p 37
- 6) *Le directeur sportif fédéral* p 37
- 7) *La technique* p 38
- 8) *Le choix et le marquage de la piste* p 38
- 9) *Informations* p 39
- 10) *Dispositions* p 39
- 11) *Départ / arrivée* p 39
- 12) *Numéros de dossards* p 40
- 13) *Entraînements* p 40
- 14) *Devoirs des officiels au départ* p 40
- 15) *Devoirs des officiels à l'arrivée* p 40
- 16) *Rôle de l'entraîneur* p 41
- 17) *Réclamation* p 41

Article 1 : Règles communes à toutes rencontres ou compétitions de Ski

A. Compétitions départementales, régionales, nationales

Suivent les contenus d'organisation de la manifestation et des règlements propres à chaque spécialité.

Pour l'organisation d'une compétition : se référer au "guide pour l'organisation de compétitions fédérales" disponible à la Fédération.

B. Compétitions internationales

La direction technique nationale se charge de diffuser les particularités de chaque épreuve. Les quotas de participants dans les catégories, divisions, épreuves, seront fixés par le DTN et en collaboration avec le DSF et selon les minima fixés.

Il faudra avoir participé au dernier Championnat de France pour entrer dans une présélection internationale. Des critères de sélection déterminent le choix des sélectionnés et des remplaçants ; les titulaires seront confirmés suite au stage de préparation technique.

C. Types de compétitions de Ski

Les compétitions « championnat de France » comprennent :

	Ski Alpin	Ski Nordique
Homme	Super G (DI) Slalom Géant (DI, DII, DIII) Slalom (DI, DII, DIII) Combiné (DI)	Technique libre (DI, DII) Classique (DI, DII, DIII) Relais
Femme	Super G (DI) Slalom Géant (DI, DII, DIII) Slalom (DI, DII, DIII) Combiné (DI)	Technique libre (DI, DII) Classique (DI, DII, DIII) Relais

D. Les niveaux techniques dans les divisions

Chaque niveau doit inclure les connaissances techniques et celles-ci doivent être en rapport avec la performance souhaitée.

E. Les éléments spécifiques aux épreuves

Le concurrent doit connaître le genre de l'épreuve.

Il doit reconnaître son tracé et il doit pouvoir se rendre sans difficultés au départ, être prêt et échauffé.

Sa position au moment du départ doit être en relation avec les ordres du starter.

Il doit savoir se diriger à la fin de l'épreuve et éventuellement se rendre au départ pour la deuxième manche.

Dans le cas où le concurrent n'aurait pas assimilé cette dernière consigne, une personne de l'organisation sera amenée à le conduire jusqu'au départ.

Les entraîneurs doivent suivre les directives des organisateurs concernant leur position au départ et durant le déroulement de la course.

F. Publication des résultats

Les résultats sont affichés, puis confirmés, avant la remise des prix.

G. Réclamations

Le délai sera fixé par les organisateurs et la DTN.

H. Résultats

Les trois premiers concurrents dans chaque catégorie d'âge ouverte pour chaque division (I, II, III), de chaque course, seront récompensés par une médaille.

En cas d'ex æquo, les prix sont remis aux 2 concurrents. Une manche supplémentaire ne peut être réalisée, ni un tirage au sort.

I. Equipements

Un minimum dans la qualité des vêtements et équipements paraît indispensable (anorak et pantalon de ski) ; cependant tout concurrent peut utiliser tout matériel existant sur le marché (tenue, skis de compétitions ou non...).

Pour les équipes nationales, la combinaison de course en ski alpin est obligatoire.

Le casque (agrée ski alpin) est obligatoire en ski de piste.

En DI, la protection dorsale (agrée FIS) est obligatoire en Super G.

J. Réunion des chefs d'équipe (responsable des concurrents d'une association sportive)

L'heure de la première réunion est mentionnée dans le programme ainsi que le tirage au sort lors des championnats de France.

Toutes autres invitations à d'autres réunions seront faites lors de cette première réunion.

Les décisions des réunions de Chefs d'équipe se feront à la majorité des voix.

En cas de partage, la voix du DTN ou de son représentant est prépondérante.

K. Droits et devoirs des chefs d'équipe et entraîneurs

Les entraîneurs ne doivent pas suivre ou assister les concurrents durant la compétition.

Toute dérogation est à demander lors de l'inscription et la « commission ski » délibèrera avant la course.

Certains chefs d'équipe ou entraîneurs pourront être accrédités (chabubles fournies), lors du comité de course, donnant le droit de circuler sur le site de compétition.

Tout comportement contraire au « fair-play » ou au règlement pourra amener le comité d'organisation et la DTN à sanctionner le chef d'équipe.

L. Les catégories d'âge

Ski alpin	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E
	- De 12 ans	- De 16 ans	- De 20 ans	- De 30 ans	+ De 30 ans
Saison sportive 2011 - 2012	2000 et après	De 1999 à 1996	De 1995 à 1992	De 1991 à 1982	De 1981 et avant
Saison sportive 2012 - 2013	2001 et après	De 2000 à 1997	De 1996 à 1993	De 1992 à 1983	De 1982 et avant


Ski nordique	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie D	Catégorie E	Catégorie F
	- De 12 ans	- De 16 ans	- De 20 ans	- De 30 ans	- De 40 ans	+ De 40 ans
Saison sportive 2011 - 2012	2000 et après	De 1999 à 1996	De 1995 à 1992	De 1991 à 1982	De 1981 à 1972	De 1971 et avant
Saison sportive 2012 - 2013	2001 et après	De 2000 à 1997	De 1996 à 1993	De 1992 à 1983	De 1982 à 1973	De 1972 et avant


Article 2 : Ski Alpin

A. .Règlement spécifique pour un championnat de France





a) Modalités de déroulement des vérifications de niveaux avant une course

Le divisioning prévu lors de la vérification de niveau reste acquis pour la durée du championnat et pour l'ensemble des épreuves.

 DI : Pas de vérification de niveau – les concurrents inscrits en DI restent en DI.
Tout sportif souhaitant participer au Super G devra fournir obligatoirement une décharge remplie par l'entraîneur (document fourni dans les dossiers d'inscription des championnats).

 DII : Un tracé volontairement technique de type « Géant » sera proposé avec **au moins 15 portes** (voir règlement du tracé du géant). Le tracé devra être, visible en totalité par le jury.

Une observation technique sera faite prenant en compte :




-  l'aisance
-  l'appréhension par rapport à la pente
-  virage parallèle dérapé ou non
-  le chrono en cas de doute.

Les skieurs reclassés en D1 lors du divisioning ne seront pas autorisés à faire le super G.

En cas de doute, le jury peut demander un deuxième passage.

 DIII : Un tracé simple type « classe 1 » sera proposé avec au moins **10 portes**, visible en totalité par le jury.

Une observation technique sera faite prenant en compte :

-  L'aisance
-  Le repérage dans le tracé
-  Virage élémentaire dérapé ou non.

En cas de doute, le jury peut demander un deuxième passage.

b) Récapitulatif technique par niveaux

Division 1 : Niveau "piste rouge"

Conditions requises : être suffisamment entraîné sur des parcours de type slalom de ce niveau.

Compétences requises : se repérer sur un slalom, avec enchaînement de virages (couleur des piquets).

Super G

Conditions requises : être suffisamment entraîné à skier vite sur un parcours de Super G.

Le tracé doit favoriser l'adaptabilité, les variations de rythme tout en conservant de la fluidité et du glissement.

Combiné

Des compétitions combinées peuvent être organisées (super G, slalom géant, slalom).

Le classement individuel se calculera par l'addition des temps de course des différentes épreuves :

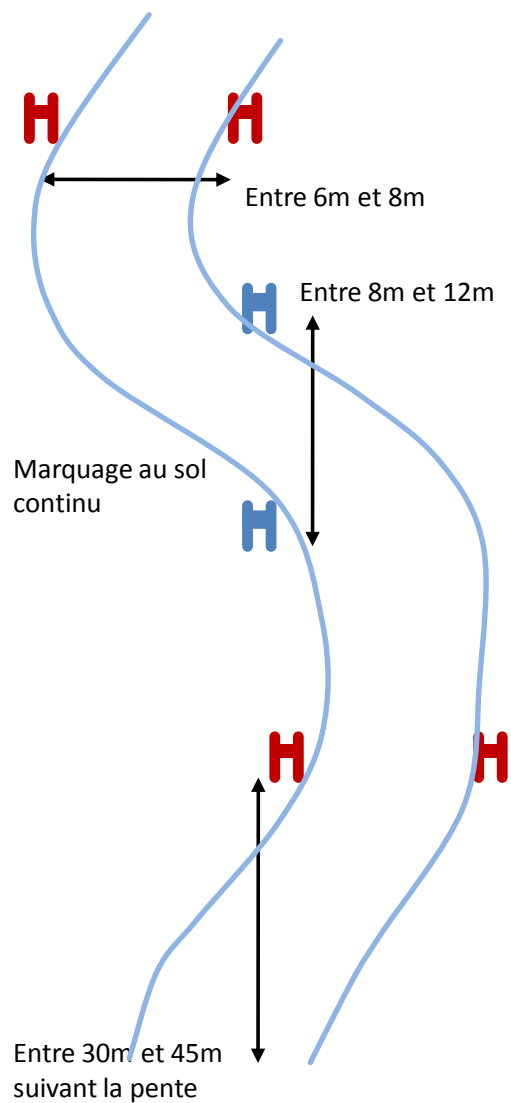
Super G (1 manche) + slalom géant (2 manches) + slalom (2 manches).

Les résultats du combiné ne comptent que si le concurrent a pris le départ de toutes les épreuves et qu'il figure sur toutes les listes de résultats.

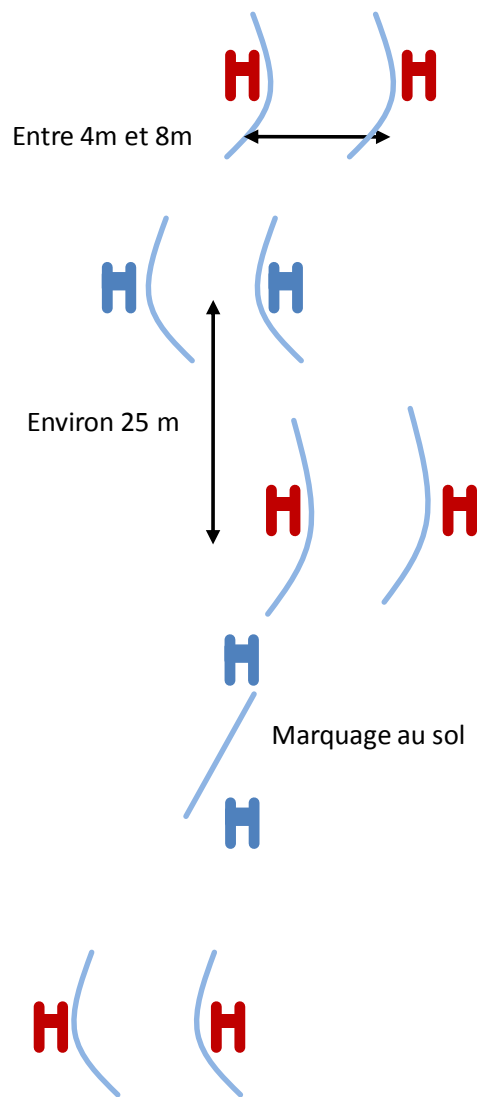
Informations techniques pour les tracés :

	<u>Super G</u> Féminin et masculin	<u>Slalom géant</u> Féminin et masculin	<u>Slalom</u> Féminin et masculin
	Traceur diplômé à jour		
DENIVELE	300 m minimum	Entre 200 et 300 m	Entre 100 à 160 m
NOMBRE DE PORTES	7 et 10% du dénivelé	11 à 15% du dénivelé	25% du dénivelé
ECART VERTICAL DES PORTES	30 à 45 m suivant la pente	environ 25 m	Entre 11 et 12 m selon la pente
LARGEUR HORIZONTALE D'UNE PORTE	Entre 6 et 8 m	Entre 4 et 8 m	Entre 4 et 6 m
LARGEUR VERTICALE D'UNE PORTE	Entre 8 et 12 m		
RESULTAT	classement par temps sur une seule manche	Par addition des 2 manches	Par addition des 2 manches
OBLIGATION DE FIGURE	-	1 porte retardée - type « Banane » (au minimum)	3 doubles maxi, 1 triple, 1 porte retardée type «Banane »
MATERIALISATION AU SOL	Obligatoire	Obligatoire	Aucune (sauf si on laisse le piquet extérieur de la figure)

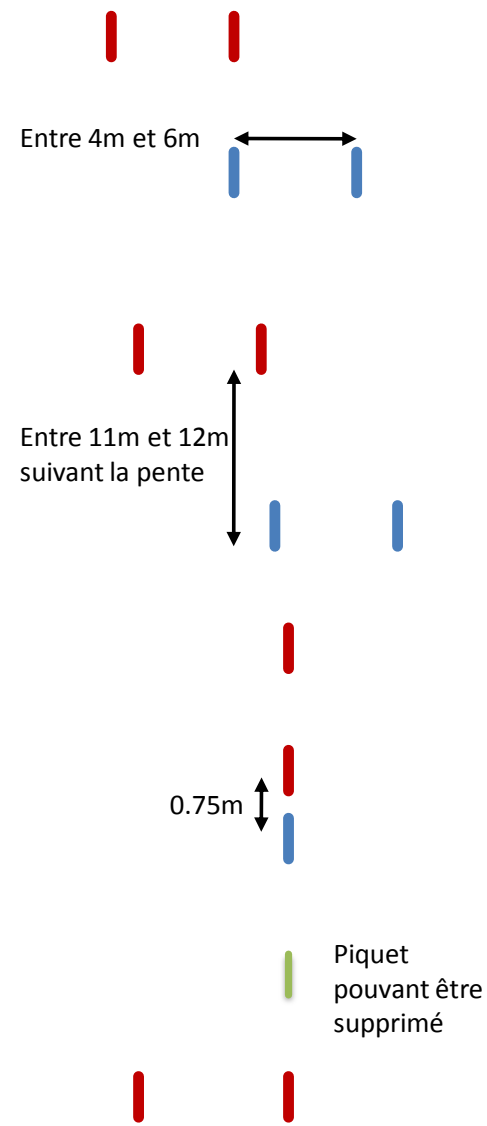
Super G



Slalom Géant



Slalom



Division 2 : Niveau "piste bleue"

Conditions requises :

Prendre seul le téléski et avoir déjà réalisé des passages de slalom.

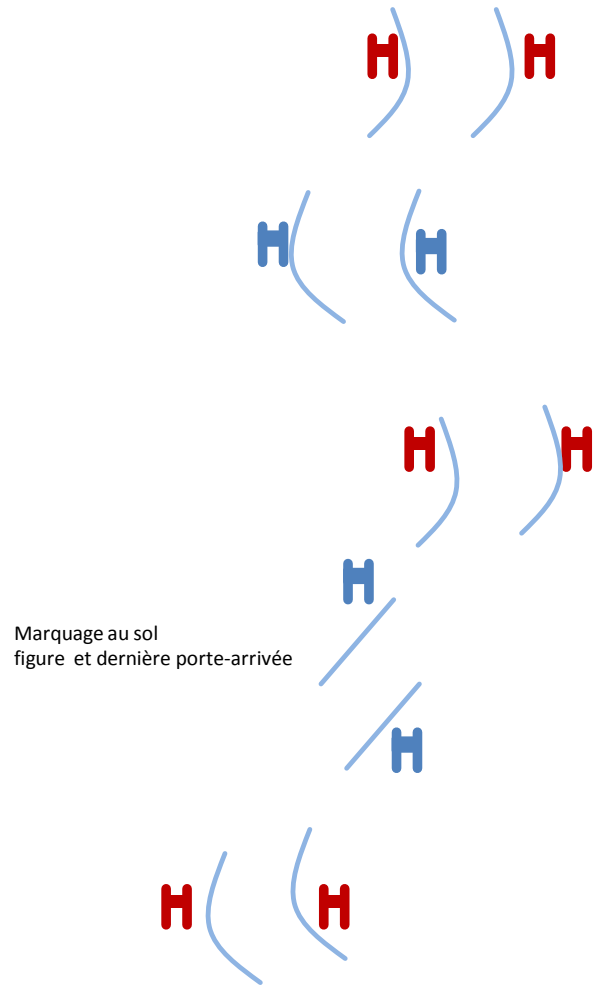
Niveau de compétences :

Etre capable d'enchaîner plusieurs virages, sur un tracé imposé, sur une piste bleue.

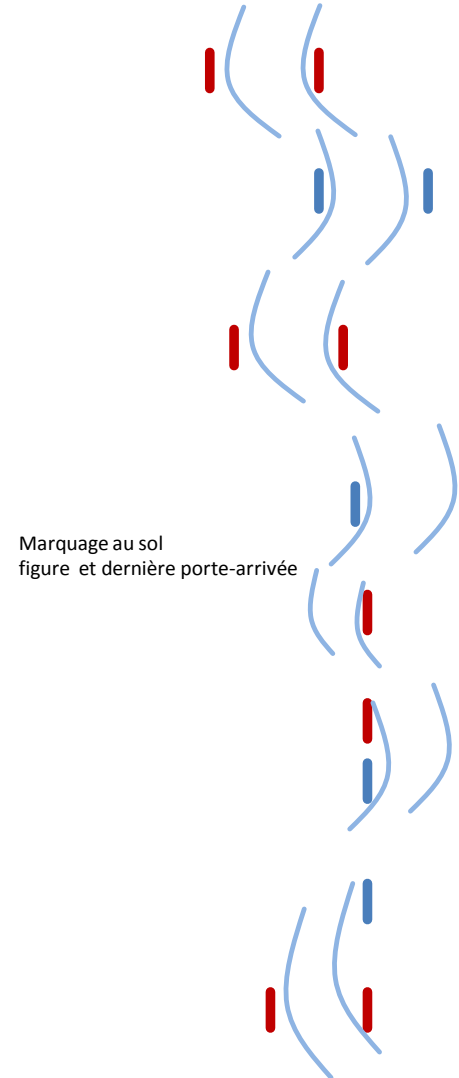
Informations techniques pour les tracés :

	SLALOM GEANT	SLALOM
DENIVELE / TEMPS	150 mètres et/ou 1 minute	100 mètres et/ou 45 secondes
NOMBRE DE PORTES	15 portes minimum	20 portes minimum
RESULTAT	classement sur le meilleur temps des deux manches	classement sur le meilleur temps des deux manches
OBLIGATION DE FIGURES	1 porte retardée type « Banane »	1 double
MATERIALISATION AU SOL	Obligatoire pour chaque porte et de la dernière porte à la ligne d'arrivée	Obligatoire pour chaque porte et de la dernière porte à la ligne d'arrivée

Slalom Géant



Slalom



Division 3 : Niveau " piste verte "

Conditions requises :

S'équiper seul, se relever seul après une chute, maîtriser l'arrêt (chasse-neige), le changement de direction en virage élémentaire, l'équilibre en glissement, l'utilisation d'une remontée mécanique de « type initiation ».

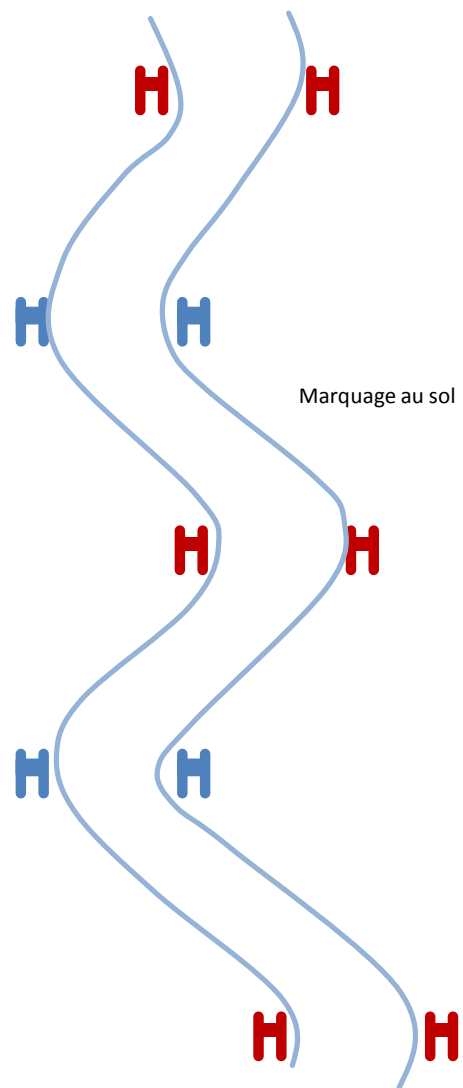
Niveau de compétences :

Etre capable d'enchaîner plusieurs virages, sur un tracé imposé, sur une piste verte.

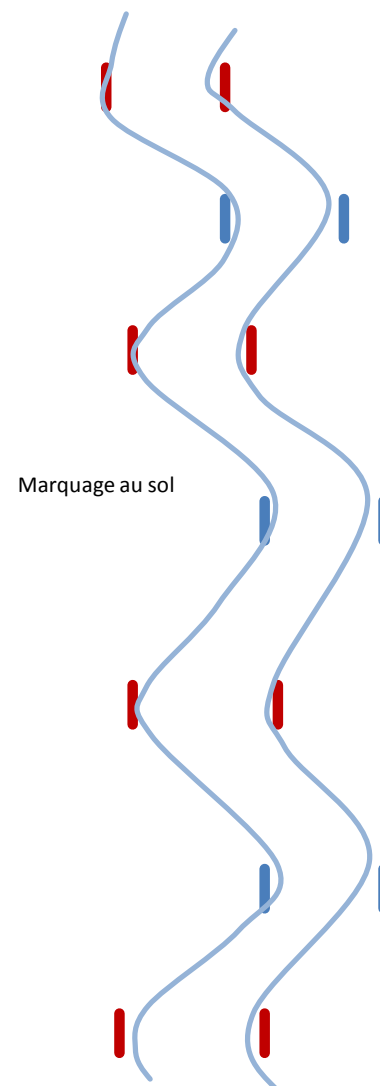
Informations techniques pour les tracés :

	SLALOM GEANT	SLALOM SPECIAL
DENIVELE / TEMPS	60 mètres minimum et/ou 30 secondes min.	50 mètres minimum et/ou 30 secondes min.
NOMBRE DE PORTES	10 portes minimum	10 portes minimum
RESULTAT	classement sur le meilleur temps des deux manches	classement sur le meilleur temps des deux manches
OBLIGATION DE FIGURES	Aucune	Aucune
MATERIALISATION AU SOL	Obligatoire pour tout le tracé	Obligatoire pour tout le tracé

Slalom Géant








Slalom



1. Les ouvreurs

Ils doivent :

-  Etre nommés sur la feuille de course.
-  Etre licenciés (FFS ou FFSA).
-  Avoir le niveau technique et les capacités de renseigner l'organisation sur le tracé.
-  Porter un dossard spécifique.
-  Etre au nombre minimum de trois.

Un coureur ayant participé à la 1^{ère} manche et étant disqualifié ou « abandon » à celle-ci ne pourra en aucun cas être ouvreur sur la seconde manche.

2. Organisation des manches

L'ordre de départ des concurrents pour chaque épreuve se fera par tirage au sort. Les femmes partent les premières.

L'ordre de départ des concurrents est inversé pour la seconde manche dans chaque catégorie (homme/femme).

Les deux manches se feront l'une à la suite de l'autre.

En DI, deux tracés différents en Slalom et en Géant.

En DII et DIII, le tracé sera identique. Cependant, ils pourront être légèrement modifiés suivant l'état de la neige et de la piste.

Intervalles de départ :

Les départs sont donnés à intervalles réguliers. Le responsable du chronométrage indique au starter quand le coureur devra prendre le départ.

Le concurrent précédent ne doit pas avoir obligatoirement franchi la ligne d'arrivée.

3. Le départ

Le concurrent doit pouvoir se préparer calmement sur la zone de départ, sans aide lors du départ proprement dit.

Sur l'ordre du starter, il devra placer les bâtons au-delà de la ligne de départ, aux emplacements prévus à cet effet.

Le concurrent doit partir avec la seule aide de ses bâtons, sans s'appuyer sur les poteaux de départ.

4. Retards au départ

Tout concurrent n'étant pas à l'appel au départ sera disqualifié, mais il peut être toutefois excusé pour des raisons valables.
Tout concurrent en retard partira en dernière position de la manche.

5. L'aire d'arrivée

Elle devra être assez large, damée, fermée et sécurisée, avec une indication de direction vers les remontées mécaniques pour la deuxième manche.

Une personne orientera les concurrents en difficulté.

En DII, obligation de matérialiser au sol entre la dernière porte et la ligne d'arrivée.

6. Appareil de chronométrage

Chronométrage électronique plus doublage obligatoire.

Une horloge de départ est fortement conseillée pour la DI.

Pour les chronométrages électroniques, les temps sont enregistrés au 1/100ème de seconde.

Le portillon est placé de telle façon que le concurrent soit obligé de le déclencher lors du départ.

Le chronométrage manuel se fait au 1/10ème de seconde.

Le starter chronométrateur au départ doit pouvoir communiquer avec le chronométrateur à l'arrivée. Il annonce le n° du concurrent sur la position de départ, le nombre de seconde avant le départ, puis décompte de 5 à 0. Le chrono est déclenché à l'ouverture du portillon.

Le chronométrateur signale l'arrivée du concurrent. Il annonce son temps (qui sera noté à la table de marque de façon officielle).

En cas de problème de chronométrage, le temps de doublage sera pris en compte. En cas d'impossibilité de donner un temps chronométré, le skieur pourra refaire un passage en priorité (dès qu'il se jugera prêt). Il devra partir obligatoirement avant le dernier coureur.




7. La Ligne d'arrivée

Elle doit être matérialisée au sol, et si possible par une banderole marquée du mot "arrivée".

La largeur conseillée pour la ligne est de 15 mètres pour le Super G, et de 10 mètres pour le slalom et le géant.

8. Passage de l'arrivée

La ligne doit être franchie :

-  Soit sur les deux skis,
-  Soit sur 1 ski.
-  Soit avec les deux pieds en cas de chute entre la dernière porte et la ligne d'arrivée. Dans ce cas, le temps est pris lorsqu'une partie du corps ou de l'équipement du concurrent provoque une impulsion sur les installations de chronométrage.

9. Les réclamations

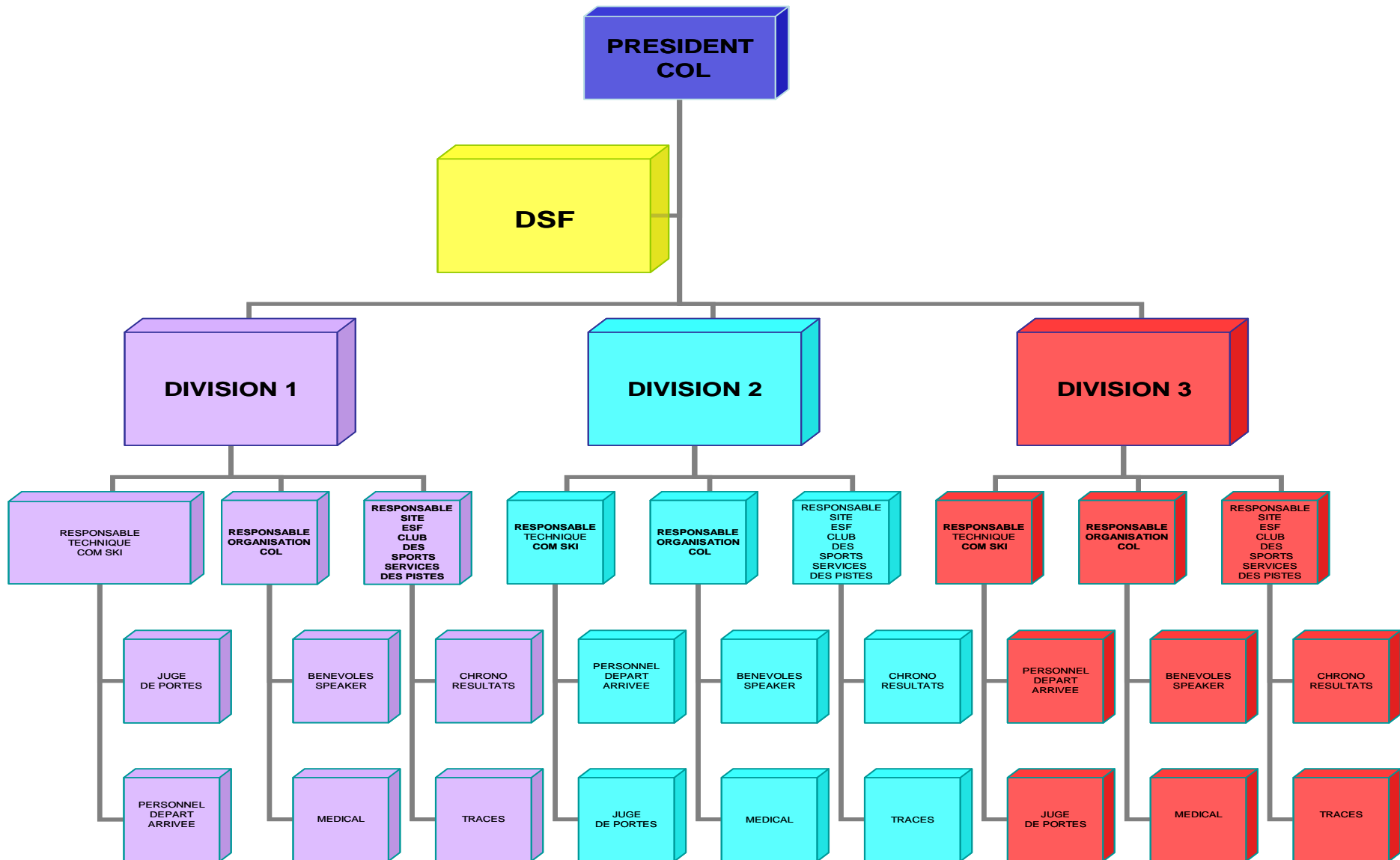
Elles doivent être adressées au jury qui statue avec le comité d'organisation. La décision sera sans appel. Les arbitres ou juges de portes peuvent être consultés.

Toute réclamation est recevable dans les 15 mn après l'affichage officieux des skieurs disqualifiés. Le jury statuera sur la dite réclamation.

En cas d'incertitude pour statuer, le coureur bénéficiera du doute et restera classé.

B. Organisation d'un Championnat de France

Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en Ski Alpin



10. Les responsables de la compétition

Ils président et décident de l'ensemble des directives après consultation des différents directeurs de course, des responsables de la sécurité, des secours, du service d'ordre, du médical, de la communication, de l'accueil, de l'hébergement, de la restauration.

11. Le responsable des pistes

Il est responsable de la préparation de la piste suivant les instructions du comité de course et du jury. Il doit bien connaître les conditions d'enneigement du lieu de compétition.

12. Rôle des juges de portes




Chaque juge d'une ou plusieurs portes est muni de fiches sur lesquelles il note, à chaque faute technique, la spécialité, hommes ou dames, division et n° de dossard, ainsi que les raisons de la disqualification.

Si un concurrent manque une porte (chute ou inattention...) il est disqualifié.

Toutefois, il lui est possible de continuer la course à condition de remonter et passer en amont des piquets la porte manquée. Dans ce cas, la disqualification est levée.

Les juges doivent apporter les fiches avec les disqualifiés et les raisons, les remettre au jury et au secrétaire qui déterminent le classement officiel après chaque manche.

Tâches annexes :

-  Redresser les piquets ou les replacer entre les passages des concurrents
-  Remettre en état une portion de piste sous sa surveillance
-  En cas de besoin, porter assistance au coureur en cas d'accident.

13. Placement des portes

Tous les tracés sont de type slalom à deux piquets (passage entre 2 piquets de même couleur), sauf pour les figures de type « double ou triple » (le piquet extérieur peut être enlevé) en DI uniquement.

Les portes doivent être placées de façon à être visibles rapidement par les concurrents lancés à grande vitesse. Les deux banderoles formant une porte devront être placées face à la piste.

Dans le cas d'une porte verticale, le coureur peut passer à droite ou à gauche.

Il est conseillé de prévoir dix mètres de sécurité entre la porte et le filet de protection.

Le tracé doit tenir compte de la valeur moyenne des concurrents - les portes sont alternativement bleues et rouges - les emplacements des piquets doivent être repérés à la peinture en bombe.

14. Le responsable des juges de portes

Il juge et place ses assistants sur les portes. Après la première manche et à la fin de la course, il recueille les fiches des assistants juges puis les remet à l'arbitre. Il est chargé de distribuer à chacun le matériel nécessaire (fiches, crayons, liste de départ, etc...). Le juge de porte peut demander l'avis du responsable des pistes en cas de remise en état de la piste, même pendant une manche.

15. Le responsable du chronométrage et des calculs

Il est responsable de la coordination du personnel au départ et à l'arrivée y compris chronométrage et calculs.
Au slalom, lui-même ou un adjoint, décidera de l'intervalle entre deux départs.

Il est assisté par :

le starter

le secrétaire au départ (qui contrôle l'ordre de passage)

un chronométreur au départ avec un émetteur-récepteur et son adjoint (qui double le chronométrage manuellement)

un chronométreur à l'arrivée et son adjoint (qui double le chronométrage manuellement)

un secrétaire de table qui enregistre les temps avec un adjoint (sur un tableau extérieur dans une zone sécurisée).

16. Le juge au départ

Il doit s'assurer que les prescriptions concernant le départ sont bien respectées.

Il constate des éventuels retards ou faux départs.

Il signale à la fin de l'épreuve à l'arbitre les noms des concurrents absents au départ, les faux départs ou irrégularités.

Il doit être en mesure de pouvoir entrer en contact à tout instant avec l'arrivée.

17. Le juge à l'arrivée

Il doit s'assurer de la bonne observation de toutes les prescriptions concernant l'organisation de l'arrivée et le passage de l'arrivée.

Il surveille le contrôleur à l'arrivée, le chronométrage et le service d'ordre.

Il doit être en mesure de pouvoir entrer en contact à tout instant avec le départ.

18. Le responsable du service d'ordre

Il est chargé de placer le public, de prévoir des barrières, de rendre facile l'accès des concurrents aux remontées, pour se rendre au départ.

Il doit prévoir le parking pour les navettes, si le site de compétition est éloigné de l'hébergement.

Il doit prévoir un accès en cas d'évacuation d'un blessé.

19. Le responsable du service médical

Il a obligation de prévenir le cabinet médical de la station. Il entreprendra les démarches nécessaires avec le service de secours de la station, afin de prévoir le mode d'intervention et/ou une évacuation rapide pour tous types de blessures.

20. Le responsable matériel technique




Il doit s'assurer que rien ne manque (piquets, filets, bombes à tracer, banderoles, pelles).
Un lien radio doit être présent entre la cabane de chronométrage et la personne chargée du tableau d'affichage.
Une sonorisation performante à l'arrivée (pour avoir connaissance immédiatement du temps des coureurs) est souhaitée.
Prévoir tableau d'affichage des temps à l'arrivée.

21. Rôle de l'entraîneur et/ou de l'accompagnateur

Présence obligatoire au comité de course.

22. Délégué Technique (DT)

Tâches principales :

-  Veiller aux respects des règlements et instructions
-  Surveiller le déroulement correct de la compétition
-  Conseiller les organisateurs dans le cadre de leur mission





Droits et attributions :

Tirage au sort des numéros de dossards.
Inspection du parcours après traçage seul ou avec le jury ; y compris l'acheminement de la zone d'arrivée vers les remontées mécaniques. Il doit s'assurer des personnels en place si nécessaire.
Modification du tracé si nécessaire, ou adjonction de portes supplémentaires. Le traceur devra être informé pour faire les modifications.
Il nomme l'arbitre le temps de la course.
Il nomme un arbitre adjoint pour le Super G.

Il doit être présent et animer le comité de course.

23. L'arbitre

Droits et attributions :

-  Il est l'adjoint du DT lors du déroulement de la course.
-  A la fin de chaque manche ou de l'épreuve, réception des juges à l'arrivée et aux portes avec les fautes signalées.
-  Il devra signaler les concurrents disqualifiés pour dépassement d'horaire ou fautes techniques.
-  Il valide la feuille de course à la fin de chaque manche.

24. Traceur

Il doit être diplômé et à jour de sa formation pour l'international et la DI.

Il devra être familiarisé à la particularité des pistes au niveau des concurrents dans chaque division, des dénivelés, nombre de portes correspondant aux catégories.

Il est chargé de la préparation du matériel nécessaire : piquets de slalom (piquets de réserve), perceuses, bombes de couleur pour repérer l'emplacement des piquets.

Afin de proposer un parcours tenant compte de l'enneigement, de la qualité de la neige, et autres difficultés techniques en rapport avec le niveau des concurrents, le traceur doit faire un premier repérage en compagnie de l'arbitre et du délégué technique.

La priorité doit être donnée à la sécurité des concurrents.

Le traceur doit participer aux réunions des chefs d'équipes pour y rendre compte des tracés mis en place.







25. Le secrétaire de course

Il est responsable de tout le secrétariat concernant les questions techniques de l'épreuve et de la préparation du tirage au sort. Il doit s'assurer que les résultats contiennent les informations suffisantes.

Il doit s'assurer du contenu des listes au départ, doit produire des résultats en quantité suffisante, rapidement après la course.

26. Le jury

Composition du jury :

-  DT
-  Arbitre
-  Arbitre assistant
-  Juge de départ
-  Juge d'arrivée
-  Directeur d'épreuve

L'organisateur pourra proposer différentes personnes, en fonction de l'importance de la compétition (départementale, régionale, nationale ou internationale).

Pour une rencontre nationale, le Directeur Sportif Fédéral de la discipline et le Directeur Technique National feront partie du jury.

Définition et mission :

Il est responsable du contrôle du bon déroulement de l'épreuve ainsi que des entraînements.

Il est la seule entité qualifiée à répondre aux plaintes des athlètes ou chefs d'équipe.

Il décide des questions non prévues par ces règlements. Ses décisions sont sans appel.

Fonction du jury :

Les membres désignés du jury se réunissent avant le début de l'entraînement pour leur première séance.

Sa fonction prend fin lorsqu'il n'y a pas de réclamations dans les délais prévus.

Le président du jury est élu en fonction de son niveau de compétences. Les décisions sont soumises au vote.

Tâches du jury :

Il contrôle si l'ensemble du déroulement de l'épreuve est conforme aux règles établies, entraînements compris.

Au point de vue technique, il doit s'assurer :

- ✘ Du contrôle de la piste et des tracés, des conditions d'enneigement y compris sur les abords,
- ✘ De la préparation de la piste,
- ✘ Du contrôle du départ et de l'aire d'arrivée,
- ✘ Du contrôle du service sanitaire,
- ✘ De la nomination du traceur et de l'heure de tracé,
- ✘ De l'autorisation d'utilisation de la piste à l'entraînement, et de l'inspection de la piste avant la course,
- ✘ De la désignation d'ouvriers avant chaque manche et de la réception de leurs renseignements,
- ✘ Des instructions particulières aux juges,
- ✘ Du contrôle des portes et de leur position, déplacement éventuel,
- ✘ De l'annulation de la course en cas d'enneigement insuffisant ou de dangers autres,
- ✘ De la décision d'arrêt momentané de la course pour travaux de remise en état de la piste, pour chute de neige importante,
- ✘ Des disqualifications pour raisons de sécurité (niveau technique ou physique insuffisant voire dangereux),

Les membres du jury sont munis d'appareils de transmission.

27. Ordre de départ dans chaque catégorie

L'ordre de départ des concurrents pour chaque épreuve se fera par tirage au sort. Les femmes partent les premières.

Lors de la première manche, le départ est donné dans l'ordre des dossards.

Pour la seconde manche, l'ordre de départ des concurrents est inversé par catégorie, les femmes partent les premières.

Les deux manches se feront l'une à la suite de l'autre.

Commandement de départ

Dès que le starter a reçu l'accord pour le prochain départ, il donne au concurrent le signal "attention 10 secondes" avant le départ, ainsi qu'aux chronométreurs à l'arrivée ; puis "5 secondes" avant le départ, il décompte : 5-4-3-2-1- "Bip départ".

Le concurrent doit partir entre les - 5 sec et + 5 sec du « Bip départ» avec un chronométrage électronique.

L'horloge de départ en DI est fortement conseillée.

Pour le chronométrage manuel, se référer aux instructions concernant la rubrique chronométrage.

Article 3 : Ski Nordique

A. Règlement spécifique pour un championnat de France

Récapitulatif technique par niveaux

	Sprint DI / DII / DIII	DI				DII		DIII	
		Technique libre	Technique libre	Classique	Classique	Technique libre et classique		Classique	
		Dame	Homme	Dame	Homme	Dame	Homme	Dame	Homme
A - 12 ans	0.800 Km	3 Km	3 Km	3 Km	3 Km	2 Km	2 Km	1 Km	1 Km
B - 16 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	5 Km	3 Km	5 Km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
C - 20 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km	5 Km 7.5 Km 10 km	5 Km 7.5 Km	5 Km 7.5 Km 10 km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
D - 30 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15Km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
E - 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km
F + 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	3 Km	3 Km	1 Km	1 Km

Division 1

- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur rouge en lien avec les dossards.
- Niveau requis :
 - Savoir s'adapter au relief, savoir gérer son effort sur la distance de course,
 - Savoir se repérer sur le parcours (dans la mesure du possible), ceci implique une reconnaissance préalable avec l'entraîneur (bouclage, relief...).
 - Etre capable d'ébaucher une tactique de course.
- Distance :

	Sprint DI / DII / DIII	Technique Libre		Classique	
		Dame	Homme	Dame	Homme
A - 12 ans	0.800 Km	3 Km	3 Km	3 Km	3 Km
B - 16 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	5 Km	3 Km	5 Km
C - 20 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km	5 Km 7.5 Km 10 km	5 Km 7.5 Km	5 Km 7.5 Km 10 km
D - 30 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15Km
E - 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km
F + 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km	5 Km 7.5 Km 10 Km	5 Km 7.5 Km 10 km 15 Km

La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

Division 2

- Style libre ou classique
- Féminin et masculin.
- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur bleu en lien avec les dossards.
- Niveau requis : être capable de savoir gérer son effort sur une distance.
- Distance :

	Sprint DI / DII / DIII	Technique libre ou classique	
		Dame	Homme
A - 12 ans	0.800 Km	2 Km	2 Km
B - 16 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km
C - 20 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km
D - 30 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km
E - 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km
F + 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	3 Km	3 Km

La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

Division 3

- Priorité au style classique

- Féminin et masculin.

- Circuit : Dans la mesure du possible, baliser par des fanions ou flèches de couleur noir ou vert en lien avec les dossards.

- Niveau requis : être capable de se déplacer sur un terrain plat avec des petites ruptures de pentes sans l'aide de l'entraîneur.

- Distance :

	Sprint DI / DII / DIII	Classique	
		Dame	Homme
A - 12 ans	0.800 Km	1 Km	1 Km
B - 16 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km
C - 20 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km
D - 30 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km
E - 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km
F + 40 ans	De 0.800 à 1.2 Km	1 Km	1 Km





La distance peut varier de 10% par défaut ou par excès en fonction du profil du terrain.

Relais




Le relais doit être composé de 4 skieurs.

En division 1

Il doit respecter les règles suivantes :





-  1 concurrent par catégorie, parmi les catégories ouvertes : A - B - C - D ou E ou F.
-  Obligation d'avoir au moins une dame dans la composition du relais.
-  Le relais est composé de 2 skieurs en technique classique (cat. A et C) et 2 skieurs en technique libre (cat. B/D/E/F).
-  Il peut être aussi composé de 4 skieurs en technique classique.

Les distances du relais sont :

-  Catégorie : A = **1 km**,
-  Catégorie : B et C = **2.5 km**,
-  Catégorie : D / E / F = **5 km**

En division 2 et division 3

Il doit respecter les règles suivantes :

-  1 concurrent par catégorie, parmi les catégories ouvertes : A - B - C - D ou E ou F.
-  Obligation d'avoir au moins une dame dans la composition du relais.
-  Il est composé de 4 skieurs en technique libre.
-  Distance : **4 * 1 Km**

Un Championnat de France de Relais peut être organisé indépendamment des courses individuelles.

Attention :

Pour les divisions I, II et III, il ne sera pas admis aux entraîneurs de skier, à côté, derrière, ou devant son sportif sous peine de disqualification, pour toutes les courses.

1) Récompenses - Attribution de titres

Division I : titre de **Champion de France** pour les catégories : A / B / C / D / E / F

Division II : titre de **Champion Fédéral** pour les catégories : A / B / C / D / E / F

Division III : titre de **Champion Fédéral** pour les catégories : A / B / C / D / E / F

Selon les catégories arrêtées.

Prévoir un classement SCRATCH et un par sexe et catégorie.

Il nous paraît intéressant d'annoncer le classement SCRATCH afin que le sportif puisse se situer dans sa course sans oublier de faire ressortir le classement par catégorie.

Un classement par relais peut être organisé.

Le classement de l'équipe s'effectue par l'addition des temps de courses des concurrents désignés.

2) Chronométrage électronique

Une horloge de départ est obligatoire pour les compétitions nationales et internationales.

Un aide starter peut aider au déclenchement du portillon de départ si le concurrent ne le déclenche pas complètement.

Tout concurrent arrivant en retard à son départ partira dès qu'il se jugera prêt sans gêner le concurrent qui est en place dans le portillon, son temps de départ retenu sera celui de son heure départ prévu sur la liste officielle de départ.

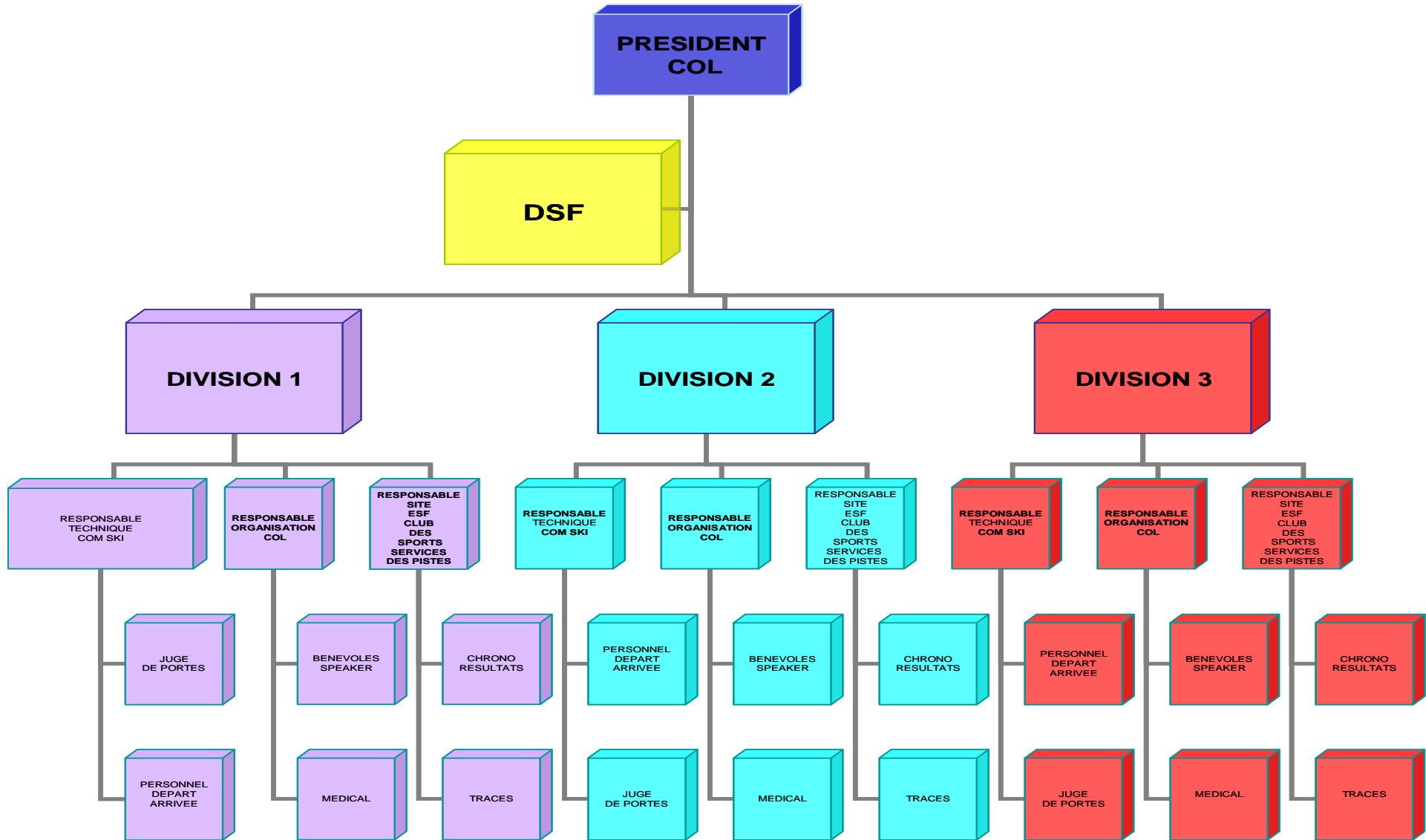
Recommandation :

Pour un Championnat de France, le chronométrage électronique est obligatoire. Ce type de chronométrage permet de s'adapter au temps de réaction du sportif.

Un doublage manuel est obligatoire.

Organisation d'un Championnat de France :

3) Organigramme des responsabilités dans une rencontre nationale en Ski de Fond








4) Le comité d'organisation et ses devoirs :

Les membres sont :

le responsable d'épreuve qui sera le président du comité d'organisation,
le secrétaire,
le responsable des pistes,
le responsable des chronométrages,
le chef des contrôleurs et de la sécurité,
le Délégué Technique (DT)
le Chef du stade

Rôles et devoirs

-  Le responsable de l'épreuve supervise tous les aspects techniques de l'épreuve et vérifie la compétence des officiels dans leur rôle.
-  Le secrétaire se charge de tout le secrétariat des aspects techniques de l'épreuve. Il prépare tous les formulaires : pour le départ, le chronométrage, les calculs, le tirage au sort et le contrôle (différents postes sur le parcours). Il organise les réunions des chefs d'équipe, prépare les listes de départ. Il prend soin de la publication, aussitôt que possible des résultats officiels et veille à la distribution des résultats officiels.
-  Le responsable des pistes : il est en collaboration avec le directeur technique et le responsable de l'épreuve pour le choix de la piste. Il est responsable du marquage (orientation) clôture de la piste, des postes de premiers secours, des pistes de ravitaillements, de l'installation de prise de temps intermédiaires. En accord avec le starter, il doit envoyer après le dernier coureur, une ou deux personnes pour fermer la piste. Il doit veiller à ce que la trace reste nette, et doit envoyer un nouvel ouvreur si besoin.
-  Le responsable du chronométrage : il rend compte au directeur d'épreuve, et supervise les officiels du chronométrage : chronométrage à main, ou électronique, preneurs de temps intermédiaires, ainsi que les officiels chargés du calcul. Il coordonne le travail du starter, du juge et du contrôle à l'arrivée.
-  Le responsable de la sécurité : il rend compte au directeur d'épreuve. Il s'assure de la sécurité de l'épreuve, de l'accès vers et le long des parcours ainsi que la zone d'échauffement. Il prévoit le passage d'une chenillette pour l'évacuation d'un blessé.

Autres officiels de l'épreuve :





- ❖ Le responsable du contrôle : rend compte au responsable de piste, informe les contrôleurs de leur rôle, leur remet des cartes de contrôle et autre matériel nécessaire (plaquette protégée de plastique pour ne pas mouiller les cartes de contrôle, crayon papier, etc...), lui indique les emplacements attribués. Après l'épreuve, il rassemble toutes les informations utiles, les cartes de contrôle et informe le jury de tous les incidents survenus.
 - ❖ Poste de contrôle : deux contrôleurs sont nécessaires pour chaque poste. Ils se tiennent à quelques mètres de distance l'un de l'autre. Le nombre et la répartition des postes de contrôle sont fixés par le directeur technique et le chef d'épreuve. Les postes de contrôle ont deux missions :
 - le contrôle du passage des coureurs, entraîneurs et officiels, les deux contrôleurs prennent les notes séparément.
 - laisser passer un concurrent plus rapide sur signalement du contrôleur. Ils doivent signaler au responsable des postes de contrôle en fin d'épreuve, les incidents, abandons, infractions observées.
- En aucun cas les contrôleurs doivent renseigner le concurrent sur le nombre de tours restants à effectuer. Cette information doit être faite par l'entraîneur.**
- ❖ Les responsables du départ et d'arrivée : rendent compte au chef d'épreuve. Ils surveillent l'accès des coureurs au départ à l'arrivée. Ils coordonnent leur activité avec le responsable du chronométrage.
 - ❖ Le responsable du calcul : rend compte au chef du chronométrage pour les calculs rapides. Pendant l'épreuve, il organise la publication des résultats sur le tableau d'affichage, leur transmission au speaker et la remise des résultats officiels de l'épreuve au secrétaire d'épreuve.
 - ❖ Le responsable des informations et médias : est chargé d'accueillir, placer correctement et informer les journalistes, photographes de presse. Il veille à une bonne sonorisation durant l'épreuve.
 - ❖ Le responsable du service médical : travaille en collaboration avec le chef de l'épreuve et est responsable de l'organisation du service médical, de l'efficacité du service de premiers secours, et le cas échéant du transport urgent à l'hôpital le plus proche.
 - ❖ Prévoir une personne pour ouvrir et fermer la piste.

5) Le jury

Le jury peut se composer de 3 à 5 membres parmi lesquels le Directeur Sportif Fédéral et le Directeur Technique National, le responsable de l'épreuve, le responsable de poste.






Le jury veille au bon déroulement de l'épreuve suivant le règlement. Les membres du jury seront repérables par une chasuble rouge « JURY »

Il peut décider de :

-  L'annulation de l'épreuve (température, conditions atmosphériques difficiles),
-  L'acceptation d'un retard dû en cas de force majeure pour un concurrent,
-  De juger du contenu des réclamations et disqualifications,
-  De toutes autres questions non prévues au règlement.

Ces décisions seront prises à la majorité des voix.

6) Le Directeur Sportif Fédéral

-  Il peut transmettre ses pouvoirs sur nomination.
-  Il devra en contact avec le comité d'organisation si besoin : visiter les lieux de l'épreuve, veiller aux conditions de l'entraînement, vérifier les hébergements, repas, transports des coureurs ; il procède à des améliorations, si nécessaire.
-  Il doit arriver sur les lieux de l'épreuve avant, et pouvoir contrôler et décider d'améliorations avant le premier départ.
-  Il s'assure des équipements de pistes, de leur préparation, vérifie les documents (surtout pour une course internationale avec leur contenu d'information).
-  Il voit avec le responsable de l'épreuve et celui des pistes les différents tracés, les zones de départ et d'arrivée, d'entrées et de sorties de coureurs durant l'épreuve.

- 👉 Il voit avec le secrétaire d'épreuve la procédure d'inscription de constitution de groupe, de tirage au sort.
- 👉 Il participe aux réunions des chefs d'équipes.
- 👉 Il détermine les horaires de ces réunions.
- 👉 Il rencontre le responsable d'épreuve et starters pour le mode de départ (en groupe ou individuel avec quels intervalles).
- 👉 Il veille au bon déroulement des épreuves.
- 👉 Après les épreuves, il rencontre le jury pour traiter d'éventuels incidents ou réclamations.

7) La technique

Pour la technique classique, (en départ individuelle ou mass-start), plusieurs traces doivent être préparées sur l'ensemble du parcours.

Pour la technique libre, les pistes seront damées assez larges afin de faciliter le dépassement entre les skieurs.

8) Choix et marquage de la piste

Il faut utiliser des panneaux, des flèches de direction, des rubans. Il est conseillé de repérer les distances de chaque épreuve grâce à une couleur différente.

- D1: rouge, type vallonné, parcours normés s'approchant au plus près du règlement FIS.
- D2: bleu, type vallonné,
- D3: noir ou vert, terrain plat avec petite rupture de pente.

Les courses pourront être modifiées (distance, heures de départ...) selon les conditions climatiques et la qualité de la neige.

9) Informations

Un tableau doit afficher les résultats officiels. Le chronométrage et les calculs sont à installer dans un local, avec une bonne visibilité, communiquant bien avec le départ et l'arrivée.

10) Dispositions

Des toilettes sont fortement conseillées, installées près du départ.

Pour le service médical du comité d'organisation une pièce chauffée doit être mise à disposition du service médical, à proximité du stade.

11) Départ / Arrivée

Pour les relais et départ en mass-Start procédure règlement (RIS – 351-3-4) suivante :

La procédure de départ pour les départs en ligne commence deux minutes avant le signal de départ. A ce moment des instructions sur le départ à tous les coureurs rassemblés sur la ligne de départ, ces instructions finissent en signalant aux coureurs de prendre leur position de départ sans bouger et le signal « Attention départ dans une minute » est donné. Ensuite le signal « Départ dans 30 secondes » est donné.

Quand tous les coureurs sont prêts au départ sans mouvement le signal de départ est donné.

Cette même procédure doit être utilisée pour tous les formats de départ en ligne, relais et sprint.

- Pour un départ en mass-Start, les concurrents se placent derrière la ligne de départ, à l'appel de leur numéro. Afin de faciliter le départ, ils nous semblent souhaitables de prévoir un espace suffisamment grand pour la chambre d'appel.
- Prévoir une aire de départ suffisamment large.
- Le sportif doit être accompagné par son entraîneur jusqu'à l'aire d'échauffement ou la chambre d'appel.
- Matérialiser l'aire de départ et d'arrivée par des filets de protection afin d'orienter le sportif.
- Les aires de départ et d'arrivée sont identiques pour toutes les courses.

Commandement de départ :

Dix secondes avant, le starter annonce "attention" puis compte de 5 à 1 et annonce "partez" ou tire un coup de pistolet.

Pour des épreuves à départ individuel :

Les coureurs peuvent partir toutes les 30 secondes ou 1 minute suivant le choix du jury et comité d'organisation, en fonction surtout des catégories.

Retard au départ :

Tout concurrent arrivant en retard au départ, partira en parallèle du skieur officiel (sans gêner !), après validation auprès du DT.

Cependant, son temps de chronométrage débutera à l'heure prévue initialement sur la liste de départ officiel.

12) Numéros de dossards

- Le dossard doit être visible et ne pas gêner le concurrent. On peut utiliser le premier chiffre pour situer la division (1 en DI) (2 en DII) (3 en DIII) exemple 101 - 208 - 357.
- L'organisateur est responsable de la fourniture des dossards.
- L'organisateur doit prévoir une personne à l'arrivée pour retirer les dossards.

13) Entraînements et reconnaissance des pistes

Une piste doit être à disposition pour l'échauffement.

Des horaires peuvent être réservés pour l'entraînement sur les pistes de compétitions.

Les pistes de courses sont fermées ¼ d'heure avant le 1er départ.

Dès le début des courses l'accès des pistes n'est plus accessible aux coureurs pour s'échauffer.

14) Devoirs des officiels au départ

Le starter doit s'assurer que les coureurs prennent le départ dans l'ordre de leur numéro et à l'heure exacte.

Un aide, qui se tiendra à quelques mètres après la ligne de départ, doit agir suivant les instructions de starter et rappeler les coureurs dans le cas d'un faux départ. Les temps sont pris en 10ème de seconde.

Il est toujours souhaitable de doubler manuellement un chronométrage électronique ; en cas d'incident, le chronomètre manuel est valable.

15) Devoirs des officiels à l'arrivée

En cas de chronométrage à main, le temps est pris lorsque le concurrent a passé la ligne avec le premier pied.

En cas de chronométrage électronique, le temps est déterminé par le déclenchement du contact, qui doit être placé au moins à 25 cm au dessus de la neige.

Le juge à l'arrivée dresse la liste d'arrivée dans l'ordre et la remet au responsable des chronométrages. Si deux ou plusieurs concurrents obtiennent le même temps, ils seront placés à la même place et le concurrent portant le numéro de dossard le plus bas figurera en première position.

Le responsable des calculs transmettra le plus vite possible les résultats au secrétaire de l'épreuve.

La liste officielle des résultats doit être affichée rapidement, et doit pouvoir être distribuée en quantité.

Ris 355 1.2 : Les listes des résultats officiels doivent comprendre : l'ordre définitif des coureurs, leur numéro de dossard, leur temps et temps

intermédiaire, la technique utilisée, le nombre de partants, les noms des partants qui n'ont pas franchi la ligne d'arrivée, les coureurs disqualifiés, les données techniques de la piste (longueur, D, MM, MT), les données météorologiques et de températures ainsi que la composition du Jury.

Passé la ligne, le sportif est pris en charge par un bénévole. Il rejoindra son entraîneur à la sortie de l'air d'arrivée.

RIS 355 1.4 : Le secrétaire d'épreuve signe, après contrôle du DT, les listes des résultats officiels et confirme ainsi leur exactitude.

16) Rôle de l'entraîneur

Veiller à l'échauffement des sportifs.

Repérer les parcours dans le temps imparti par l'organisateur.

Pendant la course, l'entraîneur pourra accéder à une zone de coaching ou des zones de ravitaillement matérialisé au sol.

L'entraîneur accrédité portera une chasuble.

Pour les épreuves en style classiques l'entraîneur accrédité pourra accéder à la piste afin de corriger le fartage.

17) Réclamation

Une réclamation pourra être déposée auprès du Délégué Technique (DT) ou de son représentant dans les 15 minutes suivant l'arrivée du dernier concurrent de la course.

Attention :

LE DTN ET LA COMMISSION NATIONALE SKI SE RESERVE LE DROIT DE MODIFIER LE REGLEMENT PENDANT L'OLYMPIADE EN COURS ET OU SUIVANT L'EVOLUTION DE LA DISCIPLINE.